



## Le fléchage (spécifique et générique) : opération seconde ou opération double ?

Giancarli Pierre-Don

### Pour citer cet article

Giancarli Pierre-Don, « Le fléchage (spécifique et générique) : opération seconde ou opération double ? », *Cycnos*, vol. 18.2 (Anaphores nominale et verbale), 2001, mis en ligne en juillet 2004.  
<http://epi-revel.univ-cotedazur.fr/publication/item/727>

Lien vers la notice <http://epi-revel.univ-cotedazur.fr/publication/item/727>

Lien du document <http://epi-revel.univ-cotedazur.fr/cycnos/727.pdf>

### *Cycnos, études anglophones*

*revue électronique éditée sur épi-Revel à Nice*

ISSN 1765-3118

ISSN papier 0992-1893

### AVERTISSEMENT

*Les publications déposées sur la plate-forme épi-revel sont protégées par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.  
Conditions d'utilisation : respect du droit d'auteur et de la propriété intellectuelle.*

*L'accès aux références bibliographiques, au texte intégral, aux outils de recherche, au feuilletage de l'ensemble des revues est libre, cependant article, recension et autre contribution sont couvertes par le droit d'auteur et sont la propriété de leurs auteurs. Les utilisateurs doivent toujours associer à toute unité documentaire les éléments bibliographiques permettant de l'identifier correctement, notamment toujours faire mention du nom de l'auteur, du titre de l'article, de la revue et du site épi-revel. Ces mentions apparaissent sur la page de garde des documents sauvegardés ou imprimés par les utilisateurs. L'université Côte d'Azur est l'éditeur du portail épi-revel et à ce titre détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation du site. L'exploitation du site à des fins commerciales ou publicitaires est interdite ainsi que toute diffusion massive du contenu ou modification des données sans l'accord des auteurs et de l'équipe d'épi-revel.*

# EPI-REVEL

Revue électronique de l'Université Côte d'Azur

Le fléchage (spécifique et générique) :  
opération seconde ou opération double ?

Hypothèses à partir des articles et  
démonstratifs français et anglais

Pierre-Don Giancarli

MCF à l'université de Poitiers, Pierre-Don  
Giancarli travaille notamment sur le  
bilinguisme français-anglais chez les enfants,  
la linguistique contrastive français-anglais,  
et les contacts de langues (Canada), dans le  
cadre de la Théorie des Opérations  
Énonciatives. MCF à l'université de Poitiers,  
Pierre-Don Giancarli travaille notamment sur le  
bilinguisme français-anglais chez les enfants,  
la linguistique contrastive français-anglais,  
et les contacts de langues (Canada), dans le  
cadre de la Théorie des Opérations  
Énonciatives. Université de Poitiers, [Pierre-  
Don.Giancarli@mshs.univ-poitiers.fr](mailto: Pierre-Don.Giancarli@mshs.univ-poitiers.fr)

Le fléchage, tel que marqué par exemple par  
*the/le*, est une opération qui ne met pas en jeu  
l'anaphore. Inversement les démonstratifs  
français et une partie des démonstratifs  
anglais peuvent être anaphoriques, sans pour  
autant relever d'une opération de fléchage.

This article argues that what is referred to  
within Culioli's theory as the pinpointing  
operation and exemplified by markers such as  
*the/le*, is not based on anaphora. Conversely,  
all demonstrative determiners in French and  
some of them in English can be anaphoric, even  
if we do not account for them in terms of the  
pinpointing operation.

Qu'est-ce que le fléchage, dans la Théorie des Opérations  
Énonciatives ?\*

Pour Culioli, étant donné une première occurrence (qui prédique  
l'existence de façon quantitative, autrement dit sous la forme d'une

---

\* Je remercie mes informateurs de langues anglaise, arabe, grecque et scandinaves,  
ainsi que Pierre Denis Le Seve de la BBC French Service, et Sean Street, Professor  
of Radio at Bournemouth Media School.

extraction) suivie d'une seconde de deux choses l'une : soit la seconde occurrence renvoie à une autre occurrence que la première, soit elle renvoie à la même occurrence et c'est alors que l'énonciateur identifie la seconde occurrence à la première. C'est ce second cas de figure qui constitue le fléchage : "Pinpointing marks existential stability, while it explicitly indicates that the second occurrence has the property of being identical with the extracted occurrence" (CULIOLI, 1990, 182). Cela fait donc fondamentalement du fléchage un phénomène d'ordre contextuel (endophrorique), et plus précisément anaphorique, au sens de renvoi à une propriété définitoire située dans le contexte gauche faisant l'objet d'une reprise, cf. aussi Hewson (1972, 99), ou Milner (1976, 67-68).

Quels sont les marqueurs de cette opération, en français et en anglais ? En anglais, on pense généralement à l'article *the* et aux démonstratifs *this/that*<sup>1</sup> (qui au moins ont en commun la fricative sonore *th-*), voire même seulement à *the*, ce qui exclurait donc les démonstratifs, cantonnés alors dans le domaine de la deixis (BOULLE, 2 ; FRASER & JOLY, 1979, 137). L. Danon-Boileau d'ailleurs a soutenu que *this* relève exclusivement de la deixis, si bien que l'occurrence se définit dans *Sit o* au moyen d'une désignation et pas par rapport à une propriété, même s'il y a eu une première mention (1983, 1984). Pour lui, alors que l'absence de propriété définitoire dans le contexte empêche évidemment tout repérage par rapport à celle-ci, sa présence rend ce repérage possible mais non pas contraint, et il n'a pas lieu quand la seconde occurrence prend la forme de *this N*. Si *this* fonctionne par deixis, et si le fléchage est un phénomène anaphorique, alors il me semble qu'on peut dire que **this** en tant que déterminant n'est pas un marqueur de fléchage.

Par contre L. Danon-Boileau conserve pour *that* une dimension seulement endophrorique, en arguant que dans un exemple comme 1.

1. Give me that ash-tray on the table there.

2. Could you give me that ash-tray please ?

il n'y a pas repérage par deixis malgré la présence du référent en situation, mais repérage par endophrone grâce à la propriété définitoire de l'objet <*be on the table there*> (1984, 34). Pourtant, si on considère

---

<sup>1</sup> Tout comme en français, où l'on considère que "Les réalisations sur la chaîne de l'opération de fléchage d'un argument sont : l'article défini et l'adjectif démonstratif" (CULIOLI *et al.*, 1970, 35).

un exemple comme 2., que peut-il y avoir d'autre pour **that** qu'un repérage par deixis dans la mesure où il n'y a pas de prédication que **that** puisse reprendre ? En l'absence de propriété définitoire dans le contexte, il faut bien admettre que *that* peut fonctionner par deixis. C'est donc à la fois *this* et **that** qu'il faut pouvoir inscrire dans le domaine de la deixis et pas seulement *this*, et chercher ce qui les différencie à l'intérieur de ce domaine (on dispose d'une possibilité de réponse intéressante dans le type de repérage par rapport à  $S_0$ ).

D'un autre côté, il est des cas dans lesquels on voit difficilement comment on pourrait dénier à **that** une valeur endophorique : ainsi quand il est pronom antécédent d'une relative (exemples en 3.) ou pronom relatif (exemple en 4.), le **that** relatif (son statut est discuté plus loin) étant d'ailleurs issu du **that** démonstratif :

3. Yours are those / \*these that I prefer. Those / \*these who were standing at the back didn't have a good view.

4. The statutes, similar in both the Bay State and Rhode Island and dating back in some instances to colonial times, severely limit the types of merchandise that may be sold on the Sabbath. (corpus Brown, A05 0770 sqq)

J'admettrai donc que *that* est apte à fonctionner dans les deux systèmes. On se retrouve avec d'un côté *the*, qui en tant qu'article s'inscrit dans le domaine des degrés de détermination, au sein du spécifique et jusqu'au générique, d'un autre côté les déterminants démonstratifs *this-that*, qui s'inscrivent dans le domaine du repérage par rapport à  $S_0$  et qui ne répondent d'évidence pas à la définition du fléchage posée en ouverture, et entre les deux des emplois de **that** indéniablement endophoriques. Ces derniers répondent-ils pour autant à la définition du fléchage de Culioli ? Je répondrai que non en argumentant plus loin que la relation endophorique dont **that** peut être le marqueur ne se fait pas sur la base d'une véritable identification, et sera donc d'accord avec J. Boule pour voir en **the** un marqueur de fléchage à l'exclusion des démonstratifs, mais pour des raisons propres à chaque démonstratif<sup>2</sup>.

---

<sup>2</sup> Une conclusion intermédiaire est que le **th-** anglais se retrouve sans invariant, ou du moins si invariant il y a, ce ne peut plus être celui de l'opération de fléchage, valable seulement pour **the**, ni le pointage, valable entièrement pour **this** et partiellement pour **that**. On peut cependant penser à un archi-invariant (voir conclusion).

De même en français, dont je dirai que les déterminants démonstratifs relèvent soit de la deixis, soit de l'endophore (CORBLIN, 1987, 204), endophore non-identificatoire. Cela laisse comme marqueurs de fléchage en français la dizaine de variantes de l'article défini, en fonction du genre, du nombre et du cas, et que nous symboliserons sous la forme *le*<sup>3</sup>.

Voici à titre d'illustration quelques exemples de fléchage endophorique (strict, c'est-à-dire que la co-référence est totale) répondant à la définition donnée par A. Culioli :

5. J'ai vu un camion et une voiture. La voiture roulait vite. (Blanche-Beneviste & Chervel, 1966, 9)

6. J'ai heurté un camion. Le camion venait de droite. (Kleiber, 1986a, 180)

7. A man and woman sitting close together on a rock just off the highway were looking across an open stretch of valley at a view of the city in the distance and they didn't see the shaggy figure approaching. [...] The young man turned his neck just in time to see the gorilla standing a few feet away, hideous and black, with its hand extended. He eased his arm from around the woman and disappeared silently into the wood. (Flannery O'Connor, *Enoch and the Gorilla*)

Pourtant on conviendra qu'un tel cas de figure, pour simple qu'il soit, est certainement loin d'être fréquent ni représentatif du fléchage de façon générale (même en se cantonnant au spécifique). En effet on sera bien plus souvent confronté à des séquences comme 8. à 10' (anaphore non-strict, où la co-référence est seulement partielle), 11 et 11' (déictique étroit, où l'occurrence fléchée s'appuie sur la perception que les partenaires ont en situation de l'objet

---

<sup>3</sup> Objection possible : comment peut-on séparer aussi nettement l'article défini du démonstratif, alors que dans de nombreuses langues le second est à l'origine du premier ? Dans les langues disposant d'un système démonstratif binaire (comme l'anglais ou le hongrois), l'article défini est lié à celui des démonstratifs qui n'est pas repéré par identification mais par différenciation d'avec So. Dans les langues romanes qui sont parties d'un système ternaire (qu'elles aient gardé le caractère ternaire du latin, comme le corse et l'italien, ou pas, comme le français), on s'orientait pour réaliser un article vers un démonstratif en rupture avec So (**ille**, démonstratif de 3<sup>o</sup> personne, cf. Boulle, 18, 28, alors que le déterminant démonstratif français évoluera de **iste**). Et les langues romanes qui sont parties d'un démonstratif autre que **ille** ont choisi le démonstratif d'identification **ipse** (catalan des Baléares), à valeur circulaire. Dès le départ, ce qui allait devenir un article doit donc être différencié du domaine de la deixis c'est-à-dire de la mise en jeu de So.

extralinguistique), ou 12 et 12' (déictique large, fléchage par lequel l'énonciateur S<sub>0</sub> attribue au co-énonciateur S'<sub>0</sub> la connaissance de l'objet référé) :

8. Il avait un chien. L'animal était gros et gras.  
8'. He had a dog. The animal...  
9. Bill was working at a lathe the other day. All of a sudden the machine stopped turning (Hawkins, 1987).  
10. J'aperçus Marie. La salope était en train de recommencer son manège.  
10'. I was walking in and he [Tom] comes past on my bike on his bike <laughing> not my bike. What's the bastard <laughing> doing with my bike ! (corpus COLT, London Teenager talk)  
11. Pass me the salt.  
11'. Passe-moi le sel.  
12. I need to talk to the boss.  
12'. Il faut que je parle au patron.

Puisqu'on n'a pas d'extraction préalable (ni de première occurrence), le fléchage serait donc un phénomène fondamentalement contextuel qui, la plupart du temps... ne s'appuie pas sur le contexte<sup>4</sup>.

Comment résoudre ce paradoxe ? La réponse la plus couramment apportée consiste à dire que l'article défini présuppose l'article indéfini (Joly & O'Kelly, 1993, 55), que la première occurrence voit son existence préconstruite (Boulle, 10, Culioli, 1990, 184), ou qu'il y a une extraction mais qu'elle est implicite (Bouscaren *et al.*, 1987, 85, Boulle, 1978, 2, Groussier & Rivière, 1996, 15). Cependant présupposé, préconstruit et implicite, qui sont des concepts difficiles à manipuler, ajoutent considérablement à la définition initiale de Culioli, tout en lui étant parfois indispensables et parfois pas, et nuisent au caractère invariant de cette définition, qui pour être telle doit d'ailleurs de surcroît prendre en compte la détermination générique. Je voudrais essayer de faire l'économie de ces concepts,

---

<sup>4</sup> Et en détermination générique le fléchage ne s'appuie jamais sur le contexte : par exemple si je dis **le cheval aide l'homme** (exemple de CORBLIN, 1987, 109), il est clair que **le cheval** ne s'appuie pas sur une mention préalable de *un cheval*, et tant bien même dirais-je **un cheval (c') est utile car le cheval aide l'homme** qu'il n'y aurait pas d'anaphore non plus.

tout en reconnaissant que de l'extraction on a de toutes façons besoin, à un moment ou à un autre, pour expliquer le fléchage<sup>5</sup>.

La question est de savoir où on situe cette opération d'extraction. Je propose de dire qu'une extraction intervient bien, mais non pas au niveau discursif mais au niveau opérationnel, et que le fléchage n'est pas une opération seconde (Boulle, 1978, 2, Bouscaren *et al.*, 1987, 85, Gilbert, 1993, 85) mais une opération double. Autrement dit j'inclus une première étape au sein d'une opération qui est alors composée<sup>6</sup> : on commence par extraire une occurrence (ou plusieurs) d'une classe donnée, puis cette occurrence est l'objet d'une nouvelle opération d'extraction (en l'absence de tout choix d'extraire des occurrences qualitativement semblables mais autres). L'occurrence sort particularisée (elle n'est pas quelconque, dans le cas du fléchage spécifique) du fait qu'elle a été l'objet d'un double choix (mais il me faudra aussi expliquer le fléchage générique).

Parce que la seconde extraction porte non pas sur une sous-partie d'une classe ouverte, mais sur la totalité de la première collection déjà extraite<sup>7</sup>, la relation entre la seconde opération et la première -plus exactement entre le point d'arrivée de la première opération, et l'opérande c'est-à-dire le point de départ de la seconde opération- est une relation à valeur d'identification, que je représenterai de la façon suivante en 13. :

13. Extr 1' (à valeur de =) Extr 2.

Le fléchage avec des singletons, comme 14. et 14', s'en trouve directement expliqué :

14. The Prime Minister is going to resign.

14'. Le Premier Ministre va démissionner dans les heures qui viennent.

Parce que l'ensemble comprend un seul élément, quand j'en extrais un, j'en extrais aussi la totalité, si bien que c'est comme si on se trouvait d'emblée à la seconde étape, celle où on reprend la totalité d'une partie déjà extraite, comme si on pouvait court-circuiter la première étape (celle de la première extraction) et en arriver

---

<sup>5</sup> "Flécher, c'est désigner de manière privilégiée un élément que l'on a auparavant extrait d'une classe (pas de fléchage sans extraction préalable)" (CULIOLI *et al.*, 1970, 35).

<sup>6</sup> J. Rouault (1971, 98) dit aussi que "le fléchage est la composition de deux extractions".

<sup>7</sup> Ce point est important. Cf. la notion d'"inclusiveness" chez Hawkins.

directement à une unité fléchée, et c'est bien ce qui se passe<sup>8</sup>. On retrouve pour le fléchage l'opération QLT fondamentale de Culioli qu'est l'identification, mais au lieu d'être entre deux occurrences textuelles (avec relation anaphorique), elle est entre deux occurrences dont la première, en position médiane au sein d'une chaîne d'opérations, n'a pas à se réaliser terme à terme de façon textuelle puisqu'elle n'appartient pas au niveau 2 (niveau des marqueurs, des représentations linguistiques) mais au niveau 3 (celui des représentations métalinguistiques)<sup>9</sup>.

La formule en 13. de façon générale appartient au niveau 3, et n'a pas nécessairement à se réaliser terme à terme avec du niveau 2, pas plus que, si elle le fait, elle n'a à suivre l'ordre d'apparition linéaire des étapes qui sont parties prenantes de l'opération, et c'est ainsi que le frayage du fléchage peut être à droite, sous la forme d'une proposition ou d'un G Prép. La réalisation terme à terme avec du niveau 2 ne lui est pas interdite, mais ce n'est pas une contrainte, seulement un cas particulier où l'occurrence prend forme et permet un frayage, au lieu d'être le schéma canonique. Cela permet de donner une définition expliquant directement une majorité de cas, sans pour autant exclure la minorité (fléchage dit "endophrastique" avec extraction textuellement réalisée). On perd donc la vision anaphorique du fléchage car, l'opération n'étant pas une opération seconde mais une opération double, on n'a besoin ni d'anaphore ni de préconstruit.

Non seulement le fléchage met en oeuvre une opération double, mais ses constituants se ramènent à une seule opération : l'extraction, effectuée de façon récursive, puisqu'il y a un enchaînement d'extractions. C'est donc une double extraction.

A partir de là on peut même se poser la question de savoir si le fléchage est une opération en soi. En effet, pourquoi devrait-il y avoir deux opérations distinctes (extraction et fléchage) ? Parce qu'il y a deux marqueurs distincts **a/the** ou **un /le** ? C'est effectivement le cas

---

<sup>8</sup> Cf. Hawkins (1987, 159) : "when a singular count noun is used this is simply because the totality in question amounts to no more than one object in this case".

<sup>9</sup> Penser à ce qu'on appelle les "relatifs condensés" ou "relatives nominales", comme en 15. **Qui veut voyager loin ménage sa monture** ou 15'. **Who swims in sin shall swim in sorrow**, où la forme inclut son antécédent, comme si on avait *la personne qui, the person who...* Là aussi on a une opération double, comparable au fléchage tel que je le présente.



du français ou de l'anglais, mais il n'est qu'à citer d'autres langues pour s'apercevoir que tel n'est pas toujours le cas. Il existe en effet des langues dans lesquelles les marqueurs d'extraction et de fléchage, au-delà d'une différence de position (antéposés / postposés et éventuellement enclitiques) sont formellement identiques :

16. En danois : **et Hus** (une maison) / **Huset** (la maison), **en Mand** (un homme) / **Manden** (l'homme).

17. En norvégien : **et hus / huset, en stol** (une chaise) / **stolen** (la chaise).

18. En suédois : **ett hus / huset, en stol / stolen**<sup>10</sup>.

Peut-être pourrait-on distinguer entre opérations primitives (dont l'extraction fait partie), et opérations composées (dont le fléchage) ?

Je vois un autre avantage à voir le fléchage comme une opération composée, et c'est du point de vue de l'acquisition du langage par les enfants : cette réduction du nombre des opérations s'inscrirait d'ailleurs très bien dans une optique bressonienne, comme on peut en juger par cette citation :

“Si le langage apparaît précocement, mais que le système n'est achevé que relativement tard, on doit pouvoir tirer de ce fait certaines règles. Entre autres, qu'au départ on doit avoir un petit nombre d'opérateurs simples, et que des opérateurs complexes doivent être engendrés à partir de ces opérateurs primitifs par des opérations simples de composition” (Bresson, 1970, 27).

Une telle définition du fléchage vaut-elle pour le français aussi bien que pour l'anglais ? Pas tout à fait : le fléchage porte toujours le trait [+ contraste] en français, alors que le contraste est parfois absent en anglais, quand le fléchage s'accompagne d'un frayage avec coréférence totale :

19. français : Extr 1 ' (à valeur de =) Extr 2 [contraste : +].

20. anglais : Extr 1 ' (à valeur de =) Extr 2 [contraste : +/-].

Quand je dis “contraste”, précisons que je ne parle pas de contraste entre l'occurrence distinguée et les autres occurrences appartenant à la même classe : ce contraste-là ne concerne pas le fléchage, pas plus

---

<sup>10</sup> Cependant, l'étymologie proposée pour ces marqueurs tend à les différencier (numéral \***einn** pour l'un, démonstratif \***-inn** pour l'autre) et à faire donc de leur (quasi-) identité formelle une coïncidence. La recherche d'une éventuelle parenté des étymons reste à faire.

que l'extraction, il concerne le démonstratif (Fuchs & Pêcheux, 1970, 38, Corblin, 1987, 220), en particulier quand le démonstratif est accentué en anglais, et quand le démonstratif est muni de **-ci/-la** en français<sup>11</sup>. Le démonstratif indique donc un contraste mais un contraste interne à la classe des N (ou interne à N, voir plus loin) qui ne concerne pas l'article.

Trois objections apparentes sont les suivantes, où l'article défini semble accompagné d'un contraste en classe :

21. - What's wrong with Bill ? - Oh, the woman he went out with last night was nasty to him.
- 21'... la femme avec laquelle il est sorti...
22. Rolls Royce is the car.
23. Paul is the funniest boy in the family.
- 23'. Paul est le plus drôle de la famille.

Les exemples 21 et 21' illustrent les cas de fléchage à droite, par exemple par relative restrictive. On peut reconstituer un frayage (postérieur)<sup>12</sup>, mais un problème se pose au sujet du contraste, qui semble se faire en classe dans la mesure où la relative restrictive limite l'extension de l'antécédent en restreignant ce dont on parle à un sous-ensemble en relation de contraste avec le reste de la classe des *women*. On se demande alors, s'il y a un contraste en classe, pourquoi on n'a pas *that woman*, et surtout comment l'article défini peut accepter un contraste en classe. En réalité, il n'y a pas contraste en classe : on ne parle certes que d'une seule femme, mais seulement parce que la totalité des femmes dont on dit le prédicat se réduit à 1. D'une part c'est parce qu'on fait référence à une totalité qu'un fléchage par défini est particulièrement adapté, d'autre part c'est parce que cette totalité (la classe) est restreinte à un singleton qu'il n'y a pas de contraste en classe. Un démonstratif, par contre, signalerait un contraste en classe, donc une classe plurielle, au sein de laquelle l'occurrence qualifiée par la relative constituerait une partie. Or on a vu que la référence doit se faire à une totalité. Donc le démonstratif est inadapté<sup>13</sup>.

---

<sup>11</sup> Néanmoins **ce X-ci** est toujours en contraste avec un **ce X-là**, alors que **ce X-là**, non-marqué, peut être neutre à cet égard.

<sup>12</sup> Hawkins fait dériver la relative de : *he went out with a woman and she was nasty to him*, faisant apparaître l'extraction.

<sup>13</sup> Inadapté en première mention (Hawkins, 1987, 150) mais possible en deuxième mention, tout comme on peut avoir en français l'exemple 24 : 24. **Je ravis à mon**

Le raisonnement est le même avec le *the accentué* en 22. Indique-t-il un contraste en classe, comme un démonstratif (dont il exhibe d'ailleurs ici une caractéristique puisqu'il est accentué) ? Si tel était le cas pourquoi ne dit-on pas *\*Rolls Royce is that car ?* Parce qu'il n'y a ni contraste en classe ni classe : ici on renvoie au centre organisateur, occurrence typique et unique, et de même qu'il existe dans un domaine notionnel une classe d'occurrences mais pas une classe de centres organisateurs, de même *the car* dans ce contexte constitue un exemplaire unique, en-dehors de tout contraste en classe possible.

De même avec les exemples 23 et 23', illustrant le *superlatif* en français et en anglais : on ne parle que d'un seul **boy** (celui qui est restreint par le superlatif), qui représente la totalité de ce à quoi s'applique la référence (d'où un fléchage) en même temps qu'il constitue un singleton, ce qui empêche tout contraste en classe et rend donc agrammatical un marqueur de contraste en classe : *\*Paul is that funniest boy in the family/\*Paul est ce plus drôle de la famille.* D'ailleurs la référence à la totalité de ce qui est *le plus drôle* ne peut pas dépasser une classe à un élément : elle ne peut pas être une classe plurielle au sens où la classe serait composée d'occurrences dont on pourrait dire de chacune qu'elle est *la plus drôle*. En effet chacun ne peut pas avoir un degré de la propriété supérieur à tous les autres, puisque la relation d'inégalité n'est pas symétrique.

En fonction du type de fléchage, le contraste dont je parle peut prendre l'une des quatre formes suivantes :

- A. contraste entre sous-classes au sein d'une classe,
- B. contraste en situation,

---

**fil et son nom que j'entache et la fortune de sa mère. Il ne sait rien de cela, ce malheureux enfant que j'idolâtre** (BALZAC, Eugénie Grandet). On n'a pas **that** en première mention car **that**, anaphorique, cherche un repère vers la gauche (repère qu'il ne trouvera pas en première mention), alors qu'en l'absence d'un tel repère c'est la relative qui est repère, à droite, nécessitant une relation cataphorique qui ne sied guère à **that**, qui n'est donc pas choisi en première mention. Mais pourquoi est-il possible en deuxième mention ? Une fois que *a woman/une femme* a déjà été introduit, la relative n'est plus restrictive mais descriptive, et le repérage principal ne se fait plus par rapport à elle puisqu'elle n'apporte plus qu'une information annexe. L'antécédent ne recherche plus de détermination vers la relative, et une relation d'identification parfaite par rapport à elle n'a pas à se réaliser. Le démonstratif peut alors effectuer un repérage non pas par rapport à la relative mais anaphorique vers la première mention du GN, **mon fils** dans l'exemple 24.

- C. contraste en contexte c'est-à-dire notionnel,
- D. contraste sémique.

Nous allons les reprendre un à un, en mettant en évidence les différences entre fléchage français et anglais.

## A. Contraste entre sous-classes

Il se trouve en détermination générique, avec du singulier ou du pluriel :

25. The dog is a mammal.

25'. Le chien est un mammifère<sup>14</sup>.

Comme l'écrit D. Bolinger, "one item is taken to represent the class" et est mentionné "against the background of a more inclusive whole" (1975, 181-182), ce que J. Boulle exprime en termes culioliens en disant que le C<sub>O</sub> renvoie non à un élément singularisé de la classe mais à une occurrence-type représentant une classe qui est elle-même repérée dans une sur-classe (BOULLE, 22), ici celle des espèces animales avec lesquelles l'espèce *dog/chien* est mise en contraste. Ou, si les espèces animales représentent une classe, disons que le rapport se fait de sous-classe à classe.

C'est le même mécanisme que l'on retrouve au pluriel, avec les mêmes tendances inter-langues que celles rappelées en note 14 : l'anglais flèche surtout des groupes fermés, souvent humains, envisagés dans leur totalité et définis en extension, notamment avec des adjectifs substantivés : dire *the rich* revient forcément à mettre en contraste deux groupes antonymiques, celui des riches et celui des pauvres dans un rapport de bloc à bloc, autrement dit ils renvoient à des sous-classes comparables mais différentes à l'intérieur de la classe humaine.

Ce rapport de sous-classe à classe doit être strictement respecté en anglais pour qu'un fléchage générique puisse intervenir. En français par contre, la généricité par fléchage (surtout pluriel c'est-à-dire *les*)

---

<sup>14</sup> On sait que 25'. en français est proportionnellement plus fréquent que ne l'est 25. en anglais, car l'anglais tend à limiter le fléchage générique au discours scientifique et à préférer le reste du temps atteindre le générique par **zéro + -s** (donc sans fléchage). D'autre part toute substitution avec un démonstratif est impossible car le démonstratif est incompatible avec un prédicat définitoire : **?that dog is a mammal, ?ce chien est un mammifère**. Curieusement Corblin l'accepte s'il y a mention dans le contexte-gauche : **Gutenberg inventa l'imprimerie, et cette imprimerie allait bouleverser la culture** (1987, 204).

est le mode d'expression banal du générique (cf. Guillaume, 1964, 150), non pas au mépris du-dit contraste, mais pour la raison que le français met d'emblée toute classe en contraste au sein de l'univers (Boulle, 24, cf. aussi Bolinger, 1975, 183). Cette idée sera exploitée dans la dernière partie.

A noter que le générique est directement explicable à partir de ma représentation en 13. Extr 1 ' (à valeur de =) Extr 2 : dans le cas du fléchage générique (exemples 25. et 25'.), la première extraction est déjà générique, c'est-à-dire que la première occurrence renvoie à la totalité de la classe à travers l'une de ses occurrences à la fois quelconque et représentative : *a dog is / un chien est...* C'est ce qui, dès le départ, empêche l'occurrence d'entrer dans un processus de particularisation : loin d'être particularisée, l'occurrence va voir sa généricité renforcée puisqu'on passe d'un élément généricisé mis pour la classe, à un parcours qui porte véritablement sur tous les éléments de la classe. Puis intervient la seconde extraction. En quoi le fait de re-extraire une occurrence quelconque et représentative permet-il un parcours de la totalité des éléments de la classe ? Parce qu'en re-extrayant l'occurrence représentative et unique (singleton), on n'extrait pas qu'une occurrence cette fois-ci : on extrait une occurrence déjà identifiée à une classe donc on extrait une classe, c'est-à-dire la totalité d'une classe plurielle (l'espèce canidée). Comme l'écrivait Christophersen (1939, 128), dans un exemple comme *the dog is a mammal*, le  $C_0$  *the dog* n'est pas le représentant de sa classe (ce que peut être *a dog*), il est la classe, et notre opération double permet d'expliquer comment on parvient à ce résultat.

## B. Contraste en situation (fléchage déictique, étroit ou large)

Dans les exemples 12. et 12'., déjà cités, il y a contraste avec les autres membres que l'on sait travailler dans l'entreprise, et en 11. et 11'. il y a contraste avec d'autres condiments se trouvant sur la table à portée de main de mon interlocuteur, voire avec d'autres aliments.

## C. Contraste notionnel

Cette idée a été bien mise en évidence pour ce qui concerne le français<sup>15</sup>, et on la retrouve chez A. Culioli (1975, 14), chez J. Boulle (p. 7), et elle était déjà en germe chez G. Guillaume, qui écrivait qu'avec un groupe de deux noms coordonnés l'article défini (mais pas le démonstratif) permet de "pénétrer à l'intérieur du bloc formé par coordination" comme par exemple dans "**un portefeuille et une montre étaient posés sur la table. Le portefeuille contenait...**" (Guillaume, 1919 [1975], 227). Par contre avec un contexte comme *un portefeuille était posé sur la table* il serait curieux de continuer par *?Le portefeuille contenait [...]*<sup>16</sup>, et on dira plutôt *ce portefeuille...* avec un démonstratif, qui est donc dépourvu de contraste notionnel. Je renvoie aux exemples 5. et 7. (supra), et 26 (ci-dessous) :

26. Sur une étagère il y avait pêle-mêle une petite bouilloire à l'acier noirci et cabossé, une poêle graisseuse, une louche, un long couteau, un tire-bouchon... Il prit la bouilloire, la remplit d'eau et la posa sur la flamme (in Blanche-Beneveniste & Chervel, 1966, 34).

Pour qu'il y ait contraste en contexte, il faut qu'il y ait frayage de la première occurrence (obligatoire en français mais pas en anglais) et que celle-ci entre en contraste avec une autre. Le frayage ne sert qu'à permettre la mise sur pied de ce contraste, sans qu'il y ait d'anaphore pour autant.

Avec l'anglais *the*, le contraste n'est pas nécessaire. Il peut être présent, comme en français (cf. exemple 7.), ou absent, auquel cas la

---

<sup>15</sup> "Pour que *le* remplisse son rôle anaphorique, il faut que, dans l'énoncé précédent, un contraste de signifiés se dégage", par exemple par une coordination d'indéfinis (BLANCHE-BENVENISTE et CHERVEL, 1966, 9).

<sup>16</sup> Curieux du moins sans autre contexte (cf. CORBLIN, 1983, 131). D'autre part un exemple comme 6. **J'ai heurté un camion. Le camion venait de droite** ne pose pas de problème d'acceptabilité en dépit de l'absence de coordination : la raison en est selon Kleiber que p1 (la première phrase) fournit une circonstance d'évaluation pertinente et que p2 est une suite de la circonstance d'évaluation, un lien explicatif qui prolonge la description (1986a, 1986b). Je dirai que, si p2 prolonge p1, c'est parce que p2 est assimilable à une justification de fléchage à droite par relative, comme si on avait *le camion que j'ai heurté...*, d'où le lien entre p1 et p2. On retrouve le cas de figure de la relative restrictive, déjà abordé, pour lequel nous avons donné une justification au fléchage.

tendance en traduction sera en toute logique de ne pas rendre l'article anglais par un article français (*the* par *le*) mais par un démonstratif (*ce*) :

27. He'd once appeared as a soloist for the Chicago Symphony, when he was only fourteen, but now - in his wavy-haired thirties - he was a man who was more dedicated to the visual than to the acoustic. He wore floor-length furs and sequined suits; he crammed sixty thousand dollars' worth of chinchilla onto one coat; he had a jacket of twenty-four-karat gold braid; he wore a tuxedo with diamond buttons that spelled out his name. "LIBERACE!" Owen cried, every time he saw the man. (John Irving, *A Prayer for Owen Meany*).

28. In the Blue Ridge meeting, the audience was warned that entering a candidate for governor would force it to take petitions out into voting precincts to obtain the signatures of registered voters. Despite the warning, there was a unanimous vote to enter a candidate, according to Republicans who attended. (corpus Brown, A010940 sqq).

Comment expliquer le trait [+ contraste], si fréquent ? Il découle du fléchage-même, et en est une évolution naturelle : le fléchage crée une identification parfaite entre le résultat de la première extraction et le point de départ de la seconde puisque, comme on l'a dit, la seconde reprend la totalité de l'acquis de la première. Cette identification parfaite a une conséquence (en français surtout), à savoir qu'elle va de pair avec un rejet de toute altérité, ce qu'on peut gloser ainsi : "c'est de cette occurrence dont il s'agit, et pas d'autre chose". C'est ce rejet d'altérité subséquent, ce caractère déterministe de l'occurrence-repère issue de la 1<sup>o</sup> extraction, qui est me semble-t-il à l'origine de l'effet de contraste. Le fléchage (en français plus encore qu'en anglais), s'il rejette l'altérité, a donc également besoin de cette altérité afin de pouvoir la rejeter, d'où, pour reprendre l'exemple de Guillaume avec frayage de N1 (*un portefeuille et une montre étaient posés sur la table. Le portefeuille contenait [...]*) la présence d'une coordination N1 et N2 dans laquelle le rôle de l'altérité est joué par le terme coordonné qui ne sera pas repris. A noter que l'altérité reste extérieure au résultat de la première extraction (frayée ici sous la forme du N1 *un portefeuille*) puisqu'elle est constituée par *et une montre*, et donc extérieure au résultat de la seconde, de même qu'elle l'est avec nos exemples situationnels 11. et 12..

La différence entre le démonstratif et l'article apparaît clairement : alors que le défini instaure une relation d'identification parfaite entre les deux occurrences (et, partant, une altérité extérieure), le démonstratif endophrasique (*that* en anglais, *ce* en français) permet d'emporter sur N2 des sèmes qui ne correspondent pas forcément tout à fait à ceux de la première mention (N1). Si on le compare à N1, N2 tolère une altérité, mais une altérité devenue de ce fait intériorisée c'est-à-dire que N2 serait un N1 altéré. Pour F. Corblin d'ailleurs, qui travaille sur le français, le démonstratif instaure un "contraste interne à N" (1983, 125) et a un rôle d'identification et de reclassification au sens où il permet de reprendre un N1 par un N2 tout à fait différent, il le "rebaptise" : *un homme entra. Ce fou...* (1983, 123), ce que je formulerai en disant qu'il instaure entre les occurrences une relation d'identification et de différenciation, en un mot une relation étoile<sup>17</sup>. Attardons-nous sur les deux cas de défini comportant des contrastes avec frayage de la première occurrence N1 (contraste notionnel et contraste sémique), et comparons-les à une anaphore par démonstratif, qui sont les points de rencontre les plus délicats, et tentons de les représenter par des figures dans lesquelles les parties sombres signalent l'altérité rejetée :

[insérer 29.]

Ce schéma correspond à des exemples comme :

30. - J'ai vu une voiture. Cette voiture roulait vite.  
 30'. Un passage souterrain unit tous les parfums. Un jour une femme s'y engagea. Cette femme devint si brillante que je ne pus la revoir (A. Breton, in Blanche-Beneveniste & Chervel, 1966, 35).  
 31. They [the people at the Bank] indicated that no errors were being made and that all old errors would be corrected "within 60 days" (= within a period of 60 days). That 60-day period is over and letters are still coming in from shareholders [...] (corpus Brown, A271340 sqq).

Nous avons posé pour le démonstratif une relation étoile. Cette relation mixte (identification / différenciation) ne permet pas d'éloignement mais seulement une proximité par rapport à

---

<sup>17</sup> Il va de soi que cette idée, qui va être développée, est opératoire entre autres en français et en anglais, mais pas pour les langues dans lesquelles article et démonstratif ne s'excluent pas, telles le hongrois, le grec moderne ou l'arabe.



l'antécédent à gauche, et autorise une altérité au niveau de N<sub>2</sub> : l'altérité, qui est interne, est toute la partie de N<sub>2</sub> non-commune avec le N<sub>1</sub> qu'il fut. Dans le même ordre d'idée G. Kleiber (1986a, 179) considère qu'il y a un "détachement" entre p<sub>2</sub> et p<sub>1</sub> au sens où les circonstances d'évaluation fournies par p<sub>1</sub> ne sont pas exploitées dans la suite formée par p<sub>2</sub>. Etant moins ancré à gauche (relation étoile) que s'il avait été fléché par défini (relation =), le GN reste disponible pour une relation vers la droite. Autrement dit il crée une ouverture vers la droite, et le N dans p<sub>2</sub> n'est plus exactement le même que celui en p<sub>1</sub> puisqu'il est le point de départ pour un nouveau développement textuel, cf. F. Corblin.

Comparons avec un article défini, que ce soit en français avec contraste (exemples 5 et 26.), en anglais avec contraste (exemple 7.) ou sans contraste (exemples 27. et 28.). On obtient pour le défini la figure suivante, avec des parenthèses autour des parties noircies pour tenir compte du fait que l'anglais n'a pas toujours de contraste par fraying :

[insérer 32.]

La relation est une relation d'identification parfaite : N<sub>2</sub> ne peut pas comporter des propriétés que ne comportait pas N<sub>1</sub>, toutes les propriétés de N<sub>2</sub> sont présentes dans N<sub>1</sub>, puisque le point de départ de la 2<sup>o</sup> opération est lié par identification au point d'arrivée de la 1<sup>o</sup> opération. L'identification parfaite entraîne un contraste (externe à N<sub>1</sub>, donc aussi à N<sub>2</sub>), par lequel la 1<sup>o</sup> occurrence entre en contraste notionnel avec une autre (en français, moins souvent en anglais, comme il est expliqué plus loin).

Si à présent les deux occurrences sont co-référentes mais que la co-référence n'est que partielle, comme dans les exemples 8. à 10. (et cette co-référence partielle suffit à l'identification, dans la mesure où elle se fait de droite à gauche, du repéré vers le repère, sans ajout de propriétés), il n'en demeure pas moins qu'il faut, pour que le défini puisse être employé, que soit maintenue l'obligation pour N<sub>2</sub> de ne pas ajouter de propriétés, faute de quoi il y aurait introduction d'altérité à l'intérieur de N<sub>2</sub> ce qui romprait l'identification parfaite alors qu'on a vu qu'avec le défini l'altérité doit rester extérieure. La seule relation possible de co-référence partielle entre N<sub>2</sub> et N<sub>1</sub> sans que N<sub>2</sub> ait plus de sèmes que N<sub>1</sub> est donc une relation où N<sub>2</sub> a moins

de sèmes que N1, est plus petit que N1 mais identifiable à N1, donc inclus dans N1 et pas le contraire, ce que tente d'illustrer la figure B2 en 33 :

[insérer 33.]

En 8 et 8' par exemple on pourrait croire que c'est N1 (*chien / dog*) qui est inclus dans N2 (*animal*) dans la mesure où un chien est un animal. En réalité c'est évidemment le contraire : c'est le N2 *animal* qui est sémiqument inclus dans N1. En effet n'oublions pas que N2 doit avoir moins de sèmes que N1. Or pour qu'un tel cas de figure se réalise il faut que N2 soit le surordonné (l'hyperonyme) de N1, c'est-à-dire que N2 ait une intension plus réduite car moins de propriétés : or celui des deux qui a l'intension la plus réduite, c'est **animal**, N2, qui est donc bien inclus dans N1.

Le fléchage dans ces exemples opère-t-il sans contraste ? Non, en réalité il y a contraste, non par le biais textuel d'une coordination mais du fait de l'altérité (externe à N2, et représentée en noir sur le schéma) et correspondant aux propriétés dont N2 doit se dépouiller pour n'avoir ni exactement les mêmes propriétés que N1 (co-référence partielle) ni n'en avoir plus que lui. Même si N1 n'est pas sélectionné à l'intérieur d'un groupe, il y a rejet d'altérité au niveau de la relation d'identification qui peut s'établir malgré la différence au niveau notionnel c'est-à-dire malgré l'absence de co-référence totale, le contraste s'effectuant entre d'une part la partie de N1 suffisante à la co-référence avec N2 et à la mise en relation (*le chien est un animal*), et d'autre part la partie de N1 non-co-référente à N2 et qui est donc non-retenue pour l'identification avec N2 (*tout animal n'est pas un chien*). Le contraste est d'ordre sémique.

La présence d'un nom de qualité (modalité de type 3, comme en 10. et 10'.) ne change pas le raisonnement : je suis d'accord avec F. Corblin qui, pour un exemple analogue, écrit qu'il ne s'agit pas d'une qualification occasionnelle mais de l'identification d'un individu connu sous cette désignation (1987, 230). S'o établit une identification parfaite entre les deux occurrences et se voit donc obligé de reconstruire une inclusion de N2 dans N1, seule relation d'identification possible sans ajouter d'altérité sur N2. Il doit donc y avoir une inclusion des propriétés de *la salope/the bastard* (N2) dans celles de *Marie/Tom* (N1), inclusion dont S'o serait censé partager la connaissance avec So, d'où l'effet de sens de brutalité de l'expression,

qui impute à S'o un certain jugement sur l'objet et préjugé de son accord sur la qualification d'un objet proposée par un tiers.

Par contre, avec un démonstratif (démonstratif endophrorique non-strict, voir exemples 34 et 35 ci-dessous), S'o ne reconstruit pas une inclusion des propriétés de N2 dans celles de N1 puisque l'identification entre occurrences n'a pas à être parfaite. N2 est ouvert à une altérité interne, il peut apporter des propriétés différentes de celles déjà présentes dans N1, si bien qu'en 34 la propriété  *salope*  n'est pas présentée comme propriété bien connue et constitutive de  *Marie* , mais comme propriété posée et rajoutée dont la responsabilité n'incombe qu'à son auteur :

34. J'aperçus Marie. Cette salope était en train de recommencer son manège.

34'. Charles tira de sa poche un mouchoir brodé par la grande dame qui voyageait en Écosse. En voyant ce joli ouvrage fait avec amour pendant les heures perdues pour l'amour, Eugénie regarda son cousin pour savoir s'il allait bien réellement s'en servir. (Balzac, *Eugénie Grandet*).

34''. Un arbre dressait ses branches tordues non loin de là. Il décida de passer la nuit près de ce/\*du compagnon. (Corblin, 1983, 123).

35. In 1959 President Eisenhower and Premier Krushchev held an informal session in the US. That meeting produced "the spirit of Camp David" [...] (corpus Brown, A34 0340 sqq).

On obtient la figure A2 :

[insérer 36.]

F. Corblin (1983, 123) fait remarquer que plus la relation de N2 à N1 est une relation d'identification qui tend vers l'identité parfaite et plus le défini est approprié et plus il y a de chances pour que le démonstratif ne lui soit pas substituable. Inversement plus la relation de N2 à N1 est une relation de différenciation marquée, plus le démonstratif est approprié et plus il y a de chances pour que le défini ne lui soit pas substituable, c'est le cas de l'exemple 34''. où l'altérité rejetée est très large, l'intersection minimale, et due à une métaphore c'est-à-dire à la perception d'une certaine analogie par un certain énonciateur.

Pourquoi y a-t-il toujours contraste avec le fléchage français, mais pas avec le fléchage anglais ? Si le contraste vient du rejet d'altérité, je

dirai qu'il y a moins de contraste en anglais parce qu'il y a moins de rejet d'altérité de la part du marqueur de fléchage anglais (**the**) que de la part de son homologue français **le**. A ce stade, il faut revenir à ce que nous avons posé lors de la partie sur les démonstratifs, à savoir que la relation endophorique marquée par **that** ne se fait pas sur la base d'une véritable identification (l'endophore est non-identificatoire), si bien que **that** tolère en partie l'altérité. Or **the** et **that** sont en partie liés, de par leur étymologie commune (ce qui n'est pas le cas du français : *le* vient de *ille*, *ce* vient de *ecce iste*). *The* a gardé de son origine commune avec **that** la capacité de mieux tolérer l'altérité, de ne pas la rejeter complètement, et a donc moins besoin de faire appel à un contraste<sup>18</sup>. Néanmoins *the*, porteur d'une relation qlt d'identification, peut se trouver plus éloigné de l'occurrence frayée (et ce d'autant plus que, en tant que pour nous marqueur de double opération et non-anaphorique, il est capable d'inclure la première opération d'extraction).

Et quand je dis que le *that* déterminant, à la différence de *the*, a besoin de proximité avec son antécédent, on pourrait étendre cela au **that** (pseudo-) pronom relatif : on dit souvent que l'antécédent et la relative en *that* sont unis par une relation serrée, qu'ils forment un bloc, et on évoque à juste titre la bien plus grande fréquence de *that* dans les restrictives que dans les appositives (pour la raison qu'aucune virgule, plus fréquente à l'écrit dans les appositives que dans les restrictives, ne vient séparer **that** de son antécédent), ou l'impossibilité pour **that** d'être précédé d'une préposition qui le couperait de son antécédent :

37. It's not the book that I've been referring to /\*to  
that...

La logique est la même que pour le **that** démonstratif (ainsi que pour le démonstratif français) : il faut à **that** une aussi grande proximité

---

<sup>18</sup> On comprend la constatation de Christophersen, selon lequel il y a "a certain aversion to the use of a **the**-form immediately after the word is introduced", et qui trouve le plus souvent l'ordre **a** - un démonstratif - **the** (1939, 29), un démonstratif quand le renvoi est court, **the** quand le renvoi est long ou indirect (*idem*, 85) : parce que **that** accepte mieux l'altérité, il est moins performant dans le phénomène de reprise (relation \* et non pas =), d'où une nécessaire proximité spatiale avec son antécédent. Sur ce point cf. F. Corblin sur le démonstratif français (1983, 122, 125 ; 1987, 209), et P. Cotte sur le démonstratif anglais (1997, 157).

que possible avec son antécédent, voire même un contact avec celui-ci quand **that** est pronom relatif<sup>19</sup>.

J'ai qualifié le fléchage de "double extraction". Ce terme apparaît dans la littérature au moins deux fois : la première fois sous la plume de J. Rouault (1971, 96), qui parle de "double extraction" non pas pour décrire l'opération de fléchage, mais pour décrire le marqueur *certain* en français. La seconde fois chez Guentcheva & Desclés (1980, 264) au sujet des marqueurs bulgares *njakoj/njakoi*, qui ont eux aussi le sens respectivement de *un certain* ou *certain*. Je suis d'accord pour voir dans *certain* (et dans *some* en anglais) la trace d'une opération double basée sur l'extraction. Mais je maintiens que cela vaut aussi pour le fléchage, et j'ajoute que les deux opérations gagnent à être rapprochées, bien qu'on ait un indéfini (quantifieur) dans un cas, et un défini dans l'autre.

*Certain* (de même que *des* QNT<sup>20</sup>, *some* QNT, et *njakoj/njakoi*) sont des déterminants partitifs indiquant un sous-ensemble inclus dans un ensemble : à partir d'une classe déjà repérée, on opère une partition sur la base d'une différence QLT. On effectue donc une seconde extraction sur la première extraction. Cette dernière opération instaure une relation de partie d'occurrences (objets de la seconde extraction) à totalité d'occurrences (totalité de la 1<sup>o</sup> extraction à partir de laquelle se faisait la seconde extraction). On comprend qu'entre la partie et le tout s'instaure une relation non d'identification mais de différenciation, et on obtient :

38. Extr 1' (à valeur  $\pi$ ) Extr 2.

Le parallèle avec le fléchage est évident et Hawkins l'a vu avant nous<sup>21</sup> : dans le cas du fléchage on a la même opération double, sauf

---

<sup>19</sup> Et de ce fait, il n'est d'ailleurs plus vraiment pronom relatif : alors qu'un vrai pronom relatif a deux fonctions (connective puisqu'il relie la subordonnée à la principale, et anaphorique puisqu'il renvoie à un élément du contexte gauche qui est l'antécédent, afin de réinstancier la place argumentale vidée dans la deuxième lexis) (KHALIFA, 1999, 188, 311), je suis d'accord avec J.C. Khalifa pour voir en **that** moins un anaphorique qu'un relateur (*idem*, 197, 199), donc sans vidage d'une place d'argument.

<sup>20</sup> **Des** peut être qlt (**il y a des cigarettes sur la table**) ou qnt (**des enfants sont partis, d'autres sont restés**) (cf. Bresson, 1970, 1974). C'est du second dont il est question ici.

<sup>21</sup> "There is a fundamental opposition between **the** and **a/some** : the former refers inclusively to all (the relevant pragmatically delimited) objects; the latter refer

que le même statut QNT est accordé à l'opérande (point de départ de la opération opération) et au résultat de la première opération, si bien qu'on peut instaurer une relation d'identification entre les deux. On a une opération double dans les deux cas, une double extraction dans les deux cas, seule la valeur du relateur change.

Ce parallèle me permet de passer à ma dernière partie, dans laquelle je voudrais réfléchir sur l'exemple français 39. et ses traductions en anglais :

39. Les Français parlent aux Français<sup>22</sup>.

Que signifie ce titre ? Que les Français XYZ parleraient aux Français XYZ ? Evidemment pas. S'agit-il d'un emploi générique selon lequel la totalité du groupe humain caractérisé par *les Français1* (groupe qui parle) s'adresserait à la totalité d'un groupe qui serait le même que le précédent alors qu'il est le groupe auquel il est parlé ? Pas davantage. Malgré l'identification lexicale de *Français1* et de *Français2*, il y a deux sous-classes d'occurrences *Français*, si bien qu'il doit y avoir une relation de différenciation, faute de quoi les deux sous-classes seraient co-référentielles. Or elles ne le sont pas. Cette absence de co-référence est permise par une relation de différenciation entre les deux sous-classes au niveau quantitatif : avec la première mention de *les Français* on extrait la sous-classe des *Français1*, puis sur cette sous-classe on extrait plusieurs occurrences, dont on parle. Idem avec la seconde mention de *les Français* (*aux Français* en fait), sans aucune intersection entre les deux groupes, d'où la glose *certaines Français s'adressent à certains autres Français*.

Autrement dit *les* offre ici un fonctionnement similaire à celui de *des* QNT ou *certaines*. Comment est-ce possible ?

D'une part c'est possible parce qu'il y a une opération double, fondée sur l'extraction, dans les deux cas. D'autre part cela s'intègre fort bien dans la vision que J. Boulle (p. 2, 24) propose du fléchage en français et que D. Bolinger (1975) présente de façon générale dans les langues romanes : en français le fléchage (notamment le fléchage générique en

---

"exclusively" to not-all, i.e. there are claimed to exist other objects which are excluded from the reference of an indefinite description" (HAWKINS, 1987, 17).

<sup>22</sup> Je rappelle qu'il s'agit du titre d'une émission radiophonique en langue française diffusée depuis Londres sur la BBC pendant la Seconde guerre mondiale sous l'occupation (à partir de septembre 1940), des Français résistants en Angleterre (libres) vers les Français restés en France.

*les* + pl) met toute classe d'emblée en position de contraste dans l'univers, ce qui me fait dire qu'il traite les classes en quelque sorte en sous-classes. De ce fait, la totalité en vient dans cette langue à être de plus en plus perçue comme relative, et en fin de compte comme une pseudo-totalité puisque le groupe en question est inclus dans un groupe plus grand que lui. C'est cette tendance du français à traiter par conséquent une relation d'identification (fondamentalement caractéristique du fléchage) en relation de différenciation qnt (caractéristique d'un quantifieur comme *certain*), à assimiler le tout à une partie, qui permet au fléchage en *les* de ne pas référer forcément à tous les Français dans *les Français* (même générique), et certainement pas dans le contexte de l'exemple 39. où les deux sous-classes sont des parties, parties complémentaires d'une même totalité.

Que peut l'anglais en traduction de 39.? Il n'existe pas à ma connaissance de traduction officielle de ce titre, mais on trouvera ci-après celles proposées par des anglophones. Certains tentent de garder le calque, comme en 40., 40'. (avec préposition archaïsante pour donner un air de solennité), 40". (jugé sexiste) mais se déclarent globalement insatisfaits de leur traduction, sans doute parce que la tentative de conserver un fléchage n'est qu'une traduction littérale qui se veut au plus près de la séquence de départ française mais n'est pas conforme au fonctionnement naturel de l'anglais :

40. The French speak to the French.

40'. The French speak unto the French.

40". Frenchmen to Frenchmen.

D'autres, dans la série 41., proposent des traductions linguistiquement moins gênantes ou historiquement plus explicites, qui ne gardent pas le double emploi du défini :

41. France speaking.

41'. The free French to France.

Mais 41. métaphorise le premier GN et supprime le second et donc avec lui sa détermination, tandis que 41'. qualifie le premier objet en le traitant explicitement en sous-classe. Comme je le proposais plus haut, il y a moins de rejet d'altérité de la part du marqueur de fléchage anglais (*the*) que de la part de son homologue français *le*. Inversement le rejet d'altérité est omni-présent avec le fléchage français et bien que ce ne soit qu'une valeur dérivée c'est ce qui permet à **le** de se prêter à un contraste qnt, d'où la meilleure acceptabilité du fléchage en français en 39. que dans sa traduction littérale. Bien sûr *des* QNT ou

*certain*s sont tout à fait possibles à la place de *les*, puisque la relation de différenciation est à la base de ces marqueurs et que le rejet d'altérité n'y est pas un sens dérivé mais fondamental. Mais l'avantage de *les* sur *des* dans cet exemple c'est que, au-delà de la nécessaire bi-partition en deux sous-classes différentes d'occurrences, en même temps, ce sont les mêmes, car tous sont français, si bien que le message qui s'impose est que, ce que certains français ont fait, certains autres français peuvent le faire aussi.

## Conclusion

Résumons nous : *this* ne relève pas du fléchage (phénomène endophorique) mais de la deixis. D'autre part *the* (ainsi que *le*) relève bien du fléchage (cependant le fléchage, qui n'est pas une opération seconde mais est fondé sur une opération double, ne serait pas une opération en soi, ou du moins pas une opération primitive). D'où l'on conclut, sans même faire intervenir *that*, qu'il n'y a pas d'invariant à *th*-<sup>23</sup>. D'autre part le fléchage, étant une opération double, ne met en jeu ni la préconstruction, ni l'anaphore (à la différence des démonstratifs français et de l'anglais *that*, dans leurs emplois qui sont anaphoriques).

Le fléchage se caractérise par trois points fondamentaux en relation les uns avec les autres : une reprise de la totalité (qnt) (l'unicité n'étant qu'un cas particulier de totalité restreinte) permettant une identification parfaite (qlt) du repéré au repère. Cette identification parfaite entraîne à son tour le rejet de toute altérité<sup>24</sup> sous la forme de

---

<sup>23</sup> A moins de chercher un archi-invariant, ce qui serait souhaitable par opposition aux mots en **wh-** avec lesquels ils forment des séries (**what/that, where/there, when/then**) : pour P. Cotte, montrer c'est, grâce à un mouvement du doigt pointé vers le monde extérieur, relier explicitement, tout en les identifiant l'un à l'autre, l'élément que l'on vise dans son discours et un objet extralinguistique (1993, 44). Si on assimile le pointage à l'identification, alors on a effectivement un point commun intéressant avec le fléchage, dont l'un des trois points fondamentaux (que nous rappelons en conclusion) est justement l'identification.

<sup>24</sup> Ce qu'on n'a pas avec le nom propre, ni en français ni en anglais ni dans la plupart des langues, les seules exceptions que je connaisse étant l'albanais (KRAMSKY, 1972) et le grec moderne (LYONS, 1999). Le nom propre n'est donc pas fléché, en dépit de l'unicité du référent, ce qui montre bien que l'unicité n'est pas un critère fondamental au fléchage.



quatre types de contraste externe<sup>25</sup> : notionnel (ce contraste étant moins fréquent en anglais qu'en français car en anglais *the*, apparenté à **that**, tolère mieux l'altérité que *le*, alors que ce dernier, qui n'est pas apparenté à *ce*, la rejette en permanence), sémique, en situation, entre sous-classes. Cette représentation du fléchage rend bien compte des singletons, avec lesquels on ne peut pas admettre d'occurrence extraite explicite, elle explique directement une majorité de cas, et elle offre un invariant valable pour le spécifique et le générique.

Dans les cas où le rapprochement entre défini et démonstratif est le plus net (démonstratif anaphorique, et article précédé d'un frayage), les différences sont les suivantes : l'article défini marque une relation d'identification parfaite qui entraîne un contraste externe, et la qualité du repérage vers la gauche permet une distance considérable avec l'occurrence frayée correspondant au repère. Le démonstratif marque une relation étoile (mixte identification/différenciation) avec contraste interne à N (altérité acceptée sur N<sub>2</sub>), la qualité du repérage ne permettant pas d'éloignement, d'où une proximité par rapport à l'antécédent à gauche (voire un contact en anglais dans le cas de *that* pseudo-relatif) et en même temps une possibilité d'ouverture vers la droite.

Pour comprendre le fléchage, l'extraction joue donc un rôle fondamental, car cette dernière opération, en ne faisant intervenir rien d'autre qu'elle-même, peut donner naissance à trois variantes quantitativement (et qualitativement) différentes : extraction proprement dite ; ou, avec deux extractions mises en relation : *certain* / *some*, ou fléchage (*le* / *the*) en fonction de la nature de la mise en relation au sein de la double opération. La ressource de la double opération est systématisable, elle n'est pas isolée pour un seul marqueur (articles définis, certains quantifieurs, relatifs condensés), ni pour une seule langue. Les deux marqueurs *some* QNT et *the* en anglais d'une part, et *certain* (ou *des* QNT) et *les* en français d'autre part, recouvrent des cheminements opératoires proches, encore plus en français (qui traite les classes en sous-classes) qu'en anglais, et cette proximité autorise de faciles passages d'un marqueur vers l'autre

---

<sup>25</sup> Et non pas interne, c'est-à-dire ni interne à N, ni en classe (interne à la classe des N), car ces deux formes de contraste interne concernent le démonstratif quand il est respectivement endophrorique ou déictique.

avec une quasi-synonymie (*les Français parlent aux Français* avec le sens de *certains Français s'adressent à certains Français*).

On comprend qu'il puisse y avoir des langues qui ont un article indéfini mais pas de défini, et se servent d'un démonstratif (qui ne fait sans doute jamais défaut, Lyons, 1999), tel le perse, ou de zéro, tel le turc. Mais comment expliquer les nombreuses langues qui n'ont pour seul article que l'article défini, telles le grec ancien, l'irlandais, le gallois, le bulgare, l'hébreu (Kramsky, 1972, Lyons, 1999) ou le vieil-anglais à un certain stade de son évolution ? Ont-elles été mal décrites, soit par exemple parce qu'on n'a pas vu que le numéral était aussi article indéfini (si bien que les deux articles seraient présents), soit parce qu'on aurait pris pour un article défini ce qui était encore un démonstratif, dans une langue qui était en fait sans article ? Si par contre elles ont été bien décrites, comment conceptualiser le fléchage pour une langue dans laquelle l'extraction n'existe pas ?

BLANCHE-BENVENISTE C. & CHERVEL A. (1966), "Recherches sur le syntagme substantif", *Cahiers de Lexicologie*, 9, 2, 3-37

BOLINGER D. (1975), "A postscript to Poston on the article", *Modern Language Journal*, LIX, 4, 181-185

BOULLE J. (1978), "The articles in English and French", Texte ronéoté pour circulation interne, Paris 7

BOULLE J., "Sur les opérations de déterminations des noms", Pre-publication copy

CHRISTOPHERSEN P. (1939), *The Articles*, OUP

CORBLIN F. (1983), "Défini et démonstratif dans la reprise immédiate", *Le Français Moderne*, 2, 118-134

CORBLIN F. (1987), *Indéfini, défini et démonstratif*, Droz

COTTE P. (1993), "De l'étymologie à l'énonciation", *Travaux de Linguistique et de Philologie*, XXXI, 43-89

COTTE P. (1997), *Grammaire linguistique*, CNED, Didier-Erudition

CULIOLI A. (1975), "Note sur *détermination* et *quantification*", PITFALL, 4, Université Paris 7, 1-14

CULIOLI A. (1990), *Pour une linguistique de l'énonciation*, tome 1, Ophrys

CULIOLI A., FUCHS C. & PECHEUX M. (1970), *Considérations théoriques à propos du traitement formel du langage*, Documents de Linguistique Quantitative, 7, Association Jean-Favard

- DANON-BOILEAU L. (1983), "This, that, which, what et la construction de références", *Travaux du CIEREC*, Université de Saint-Etienne, 35-56
- DANON-BOILEAU L. (1984), "That is the question", *La langue au ras du texte*, PUL, 31-56
- FRASER T. & JOLY A. (1979), "Le système de la deixis", *Modèles Linguistiques*, 1, 2, 97-157
- GILBERT E. (1993), "La théorie des opérations énonciatives d'A. Culioli", *Les théories de la grammaire anglaise en France*, Hachette, 63-96
- GUENTCHEVA Z. & DESCLES J-P. (1980), "Recherches sur les valeurs des indéfinis *njakoj* et *njakakav* en bulgare", *ERA 642*, Université Paris 7, 239-286
- HAWKINS J. (1987), *Definiteness and Indefiniteness*, Croom Helm, London
- HEWSON J. (1972), *Article and Noun in English*, Mouton, The Hague
- JOLY A. & O'KELLY D. (1993), "De la psychomécanique du langage à la systématique énonciative", *Les théories de la grammaire anglaise en France*, Hachette, 33-62
- KHALIFA J-C. (1999), *La syntaxe anglaise aux concours*, Colin
- KLEIBER G. (1986a), "Adjectif démonstratif et article défini en anaphore fidèle", in DAVID & KLEIBER, *Déterminants : Syntaxe et Sémantique*, Université de Metz, 169-185
- KLEIBER G. (1986b), "Pour une explication du paradoxe de la reprise immédiate", *Langue Française*, 72, 54-79
- KRAMSKY J. (1972), *The Article and the Concept of Definiteness in Language*, Mouton, The Hague
- LYONS C. (1999), *Definiteness*, CUP
- ROUAULT J. (1971), Approche formelle de problèmes liés à la sémantique des langues naturelles, thèse, Université de Grenoble